

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 112 (1961)
Heft: 10-11

Artikel: Conversion d'anciens taillis en futaies mélangées
Autor: Werner, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-767515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manière trop lente et conservatrice, il conduit à la création de vieilles «futaies» composées uniquement d'anciens rejets. Il s'agit dans ce cas de pseudo-futaies, à faible accroissement, résultat d'une conversion interrompue (cf. certaines hêtraies dans la région de Neuchâtel).

3. *Reconstitution de peuplements ravagés* (insectes, sécheresse, gui, vent, etc.)

Assainissement ou exploitation par blanc étoc de l'ancienne futaie, puis reboisement des vides en résineux et feuillus. Le repeuplement artificiel, complété par des semis naturels, assure un mélange judicieux des essences. Les protections indispensables contre le gibier en accroissent sensiblement le coût.

4. *Transformation de hêtraies*

Enrésinement par voie naturelle ou par sous-plantation. Le procédé le plus simple et sûr consiste à dégager graduellement les recrûs naturels de sapin et épicéa, par l'éclaircissage et l'élagage des hêtres. Souvent les résineux dispersés dans un peuplement feuillu se régénèrent aisément à la longue (alternance des essences). La futaie de hêtres originellement uniforme évolue donc vers un peuplement mêlé d'aspect jardiné. Cette technique de transformation dérive du jardinage. Quant à la sous-plantation, plus rapide quoique aléatoire, elle ne s'impose qu'à défaut de porte-graines résineux.

*

Les expériences faites dans la mise en valeur des forêts décimées ou peu productives sont riches en enseignements. M. J. Werner, de Gilly, traitera tout d'abord de la conversion des taillis dans la région de Rolle; puis M. E. Haag, de Bienne, exposera les reboisements effectués entre Daucher et Gléresse.

Conversion d'anciens taillis en futaies mélangées¹

Par J. Werner, Gilly

Oxf. 226

Remarques liminaires: En jetant un rapide coup d'œil sur la carte forestière d'un arrondissement de la Côte (je prends pour exemple celui de Rolle — sans prétendre le moins du monde qu'il soit exemplaire —, mais simplement parce que c'est un arrondissement que je connais depuis tantôt 10 ans), on réalise soudain combien la question de la conversion des taillis en futaies irrégulières et mélangées est d'actualité et combien cette question est: ou minimisée ou controversée.

On voit non seulement que la forme du taillis est plus fréquente qu'on ne l'imagine à première vue et qu'elle est intimement liée aux conditions topographiques et orographiques mais qu'elle trouve également sa justification dans la culture agricole. On réalise aussi que d'immenses secteurs forestiers ce procédé de conversion, basé sur le vieillissement du taillis, est appliqué de

¹ Exposé présenté à l'occasion de la réunion annuelle de la Société Forestière Suisse.

ont été soumis dans le passé aux interventions humaines unilatérales tendant à augmenter la production massive de bois de feu feuillus en vue d'approvisionner les foyers des localités environnantes. Nous subissons aujourd'hui les contrecoups des traitements infligés à nos forêts au début du siècle et au siècle dernier et nous ne pouvons nous défendre à l'idée que l'homme a fait plus de mal que de bien sur cette terre.

Il est étonnant, par ailleurs, de constater que le «culte» du taillis plonge ses racines profondes dans l'âme de nos vigneron et de nos agriculteurs habitués depuis tous temps à voir descendre jusque chez eux les attelages de bois de feu.

Ils aiment l'atmosphère des salles enfumées où le vin coule généreusement à l'occasion des mises de bois sur pied et ils marquent fort peu d'empressement à souscrire à nos projets de transformation et à tirer profit des techniques de conversion. Il est du reste tellement plus simple d'admettre, une fois pour toutes, que les sols recouverts de hêtre «tortillards» et romantiques ne sont pas susceptibles de produire mieux que des bois de feu ou des bois d'échalas. Cette politique subtile — puisqu'en fin de compte tout se réclame de politique dans notre cher pays —, prouve du même coup à leurs yeux l'improductivité des forêts de basse altitude et l'inopportunité des sacrifices consentis à leur modeler un visage nouveau.

Ces quelques considérations, dans lesquelles nous ne mettons ni amertume, ni déception, ont simplement pour but de poser l'un des aspects du problème qu'on ne saurait passer sous silence: La compréhension locale des questions forestières, est souvent déterminante lorsqu'on a l'intention de présenter un programme de conversion!

En étudiant minutieusement la question de la transformation de nos anciens taillis, on s'aperçoit du reste bien vite de sa complexité et des possibilités restreintes qui nous sont imparties pour en développer les différents aspects dans le cadre d'un rapport aussi limité que celui-ci.

Je me bornerai donc à vous faire part des expériences que nous avons faites dans le domaine de la conversion au cours de ces dernières années.

Classification: Permettez-moi de souligner en passant que la réussite d'une conversion dépend du soin que l'on apporte à l'étude sociologique préliminaire et à la classification des sols selon leur vocation. Cette étude ne doit pas nécessairement prendre l'ampleur d'une thèse, mais il est utile de recourir aux connaissances du spécialiste et d'arpenter soigneusement toute la surface d'un projet de conversion.

On s'aperçoit alors qu'une classification élémentaire doit différencier deux groupes de sols très distincts, à savoir:

- a) les sols arides et superficiels,
- b) les sols susceptibles d'être transformés.

Dans la première catégorie de terrains, nous devons classer les sols séchards sur

grèpe ou sur rocher compact de nos coteaux, du Plateau et des Préalpes pour lesquels la station «climax» est précisément représentée par le taillis ou des peuplements thermophiles aux essences broussaillantes.

Pour ces stations, il n'est point de remède sur le plan de la culture; bien heureux qu'une maigre végétation s'y maintienne et les enrichisse d'une gamme infinie de couleurs à mesure que s'écoulent les saisons.

Dans des circonstances très spéciales, il est parfois possible de créer et d'augmenter la couche de terre arable par un apport extérieur (décharges publiques recouvertes de terre). Cette solution mérite d'être vulgarisée par des publications sur la base d'expériences déjà entreprises à maints endroits.

Néanmoins, il restera toujours des terres stériles auxquelles nous devons reconnaître leur droit. Il s'agit donc de les délimiter avec précision et de ne pas s'obstiner à passer d'un échec de plantation à l'autre à coups de dollars. Ce sont les dernières que l'on cherchera à transformer par un mélange judicieux des essences et par des révolutions de coupes plus longues.

La seconde catégorie des sols susceptibles de recevoir une végétation mieux adaptée, reste infiniment plus importante. Ce sont des surfaces considérables auxquelles furent imprimées les coupes en taillis ou des étendues de forêts qui furent laissées à l'abandon le plus complet. Elles recouvrent souvent des terrains morainiques de grande fertilité, des versants suds brûlés par le soleil, des escarpements profonds de vallées et une zone sèche qui s'étend le long du Jura. Elles sont représentées, dans leur généralité, par des forêts communales et privées. Elles comprennent aussi bien les taillis simples que les taillis en voie de conversion par vieillissement.

Les solutions techniques de leur transformation sont connues et leur application est fort simple. Elles consistent:

- 1° à créer le canevas des voies d'accès nécessitées par une culture intense;
- 2° à réaliser les plantations et les soins cultureux en tenant compte de l'équipement et du personnel dont on dispose.

Taillis simples à conversion artificielle :

Il faut en effet pouvoir pénétrer facilement dans tous les compartiments de la forêt à transformer et le réseau routier doit être d'autant plus dense que le taillis est plus épais. Un certain nombre de chemins secondaires peut du reste fort bien être abandonné lorsque le stade de la conversion est assez avancé. Ces chemins doivent de ce fait être réalisés à peu de frais au moyen de nos puissantes machines de terrassement. Ils sont à la fois vitaux pour le transport des ouvriers et du matériel et c'est d'eux que dépend, dans une large mesure, l'écoulement des produits du taillis et des menus assortiments fournis par les éclaircies après conversion. Ils permettent en outre de traiter des surfaces plus importantes.

Si nous insistons sur la nécessité d'augmenter la densité du réseau routier en augmentant les normes habituelles pour les chemins secondaires et les



raccordements, c'est que ce principe n'a pas encore été suffisamment étudié pour être implicitement admis dans le subventionnement.

Il ne faut pas perdre de vue que les conversions artificielles de taillis représentent la plus grande somme d'heures de travail à l'unité de surface des tous les travaux forestiers. Elles justifient également une mécanisation poussée pour les abatages, les plantations et les nettoiements.

La seconde phase de la technique de conversion fait intervenir la réalisation du taillis, la plantation et les soins culturaux. Nous nous permettons de vous donner ci-après le condensé de nos expériences à l'occasion de la conversion des taillis de la commune de Gilly, pour lesquels un projet s'étendant sur 15 ha avait été préparé.

Ce projet est un héritage du gel de février 1956, qui, en quelques jours, anéantit tout les châtaigniers d'un secteur forestier sis entre 600 et 700 m d'altitude. Au départ de la végétation, la forêt se présentait sous la forme d'une surface ravagée par le feu. C'était une savane hérissée de buissons secs étrangement comparable à certains paysages africaines. Il se révéla bien vite, au cours de l'été, qu'aucun espoir de survie ne pouvait être accordé aux souches de châtaignier les plus âgées. De plus, la menace de *endotia parasitica* ou tout au moins celle de la pourriture rouge planait sur ces peuplements décimés.

Au bout d'une année de paisible inaction (car toute chose veut être mûrement réfléchi dans les profondeurs des caves de la Côte), il fut décidé de porter un grand coup à l'aménagement et à la transformation des 15 ha de taillis simples situés sur le territoire communal. L'ampleur de ce mouvement ressort d'autant plus si l'on songe que le solde des forêts communales (80 ha) ne sont que des taillis en conversion par vieillissement.

Cependant tout était à créer. Il n'existait ni dévestiture, ni main-d'œuvre. Il fallut procéder à l'achat d'une parcelle boisée et à la constitution de servitudes de passage pour pouvoir implanter une route forestière au travers des surfaces à reconstituer. En avril 1958 prit enfin naissance le projet complet de reconstitution précédé d'une étude sociologique et pédologique. Cette étude fit ressortir qu'une gamme de 13 essences forestières pouvait être mise à profit dans ce cas particulier, dont deux résineux seulement: le mélèze et le pin.

Depuis lors que s'est-il passé? La question mérite d'être soulevée par les expériences diverses et les conclusions péremptoires qui s'en dégagent.

En 1961, la plus grande partie des bois secs sur pied avait été éliminée. Contre toute attente, les jeunes peuplements de châtaignier n'ont pas été détruits et recouvrent aujourd'hui d'une opulente verdure la plus grande surface du projet. Les premières plantations de mélèze et d'érable datent de 1959 et menacent d'être rapidement anéanties si l'on ne dégage pas méthodiquement le pourtour et l'intérieur des groupes. Ce qui paraissait un boisement lacuneux et déficitaire se referme de jour en jour et se garnit d'essences à croissance rapide telles: le cerisier, le bouleau, le tremble, et se recouvre

d'une abondante végétation herbacée dans laquelle les ensemencements naturels n'ont aucune chance de survie. Sur d'autres surfaces encore, le noisetier rivalise de vitesse avec le châtaignier et la ronce à telle enseigne qu'un projet dont les auspices se présentaient sous le jour le plus favorable pour atteindre un mélange ordonné par bouquets et par groupes risque de sombrer et de retourner au taillis si des mesures draconiennes ne sont pas prises pour sauver les premiers investissements.

Dans le cadre de ce projet, les pertes de temps initiales, le manque de main-d'œuvre et l'exubérance de la végétation sont les trois facteurs susceptibles de modifier quelques détails du plan d'exécution. Ce plan ne doit donc pas être trop rigide ou trop schématique. Il doit tenir compte des phases successives d'une conversion et en cas de nécessité laisser la place à une révolution intermédiaire du taillis pour que l'ensemble du projet soit toujours maîtrisé. Aussi longtemps que les communes ne disposent pas des ressources financières nécessaires et d'une main-d'œuvre suffisante et régulière, il est inutile d'échafauder et d'exécuter de grandioses projets de conversion. Il est tout aussi superflu d'effectuer des plantations disproportionnées par rapport aux possibilités d'intervention car ces plantations doivent être suivies pendant 3 à 4 ans et souvent deux fois par an. Il faut aussi tenir compte qu'aux anciennes surfaces boisées s'ajoutent les nouvelles et que la végétation des taillis sur sols fertiles n'est en rien comparable à une végétation forestière normale. En forêt plus qu'ailleurs, le proverbe «qui trop embrasse, mal étreint» trouve sa justification.

Cependant, la «végétation miracle» des rejets de souche ne doit pas, à son tour, être un obstacle à l'extension du plan d'exécution. Elle sera utilisée avec avantage pour la protection du sol et des essences nouvellement introduites *mais elle n'a pas sa place dans les peuplements définitifs, dans le complexe des lacunes et des vides créés par l'échec de certaines plantations. Elle reste un élément envahissant et de ce fait dangereux!*

Le taillis composé et les taillis en transformation par vieillissement occupent généralement d'autres sols et utilisent d'autres essences. Partout où le hêtre abonde, il est beaucoup plus facile d'obtenir le mélange approprié des essences et particulièrement des résineux (pin, épicéa, sapin). Par des interventions appropriées et placées sur grande échelle (la notion du «groupe» devant être reprise et étendue), il est possible d'obtenir le mélange par pieds isolés, par bouquets ou par groupes *presqu'à volonté et sans qu'intervienne la plantation.*

Le martelage devient alors l'opération culturale fondamentale et la plantation devrait être le cas d'exception. Lorsque les essences sont en station, il faut accrocher chaque amorce d'ensemencement naturel et en augmenter la surface par un dégagement latéral. Ce procédé implique de la méthode et une étude complète de la conversion. Son succès dépend de l'importance que l'on accorde à la formation professionnelle complète des cadres subalternes.

En conclusion nous constatons:

1° Que les principes génériques de la transformation artificielle sont également valables pour les autres modes de conversion.

2° Qu'une étude complète de transformation doit précéder la mise sur pied de projets de détails. Il en va comme de l'exécution d'un chemin forestier qui reste toujours subordonné à l'étude du réseau routier général.

3° Les projets de détail doivent être proportionnés aux finances et à la main-d'œuvre disponible. Il est préférable de transformer des surfaces plus modestes, mais alors de les convertir intégralement plutôt que de disperser ses efforts sur des projets trop vastes dont on n'est plus maître.

4° Une fois commencée, une transformation ne doit pas être influencée par la végétation du taillis encore existant. Une révolution transitoire de taillis peut être tolérée si l'ampleur du projet ne permet pas d'opérer une conversion intégrale rapide. Il sera alors indiqué d'exécuter très tôt sur les rejets de souche une éclaircie négative qui améliorera considérablement les produits du taillis.

5° Il est très important de s'assurer à temps la quantité de plants qui seront mis à demeure et de ne pas préparer des surfaces plus grandes que celles qui peuvent être plantées. Est-il utile de rappeler que seuls des plants de qualité et de provenances connues contribueront au succès des plantations?

6° Le mélange futur et sa répartition géographique sont régis par les données de la sociologie dont les variations forment une mosaïque admirable dans les zones de taillis. En principe une conversion bien comprise doit toujours débiter sur les sols les meilleurs.

Ces quelques considérations montrent à chacun que le temps de la foresterie intuitive est définitivement révolu. Au siècle de la vitesse et du rendement, seul le travail méthodique, basé sur une information constante, nous permet de rester à l'avant-garde du progrès et de promouvoir la cause du bois en modeste serviteur.

Die Wiederherstellung der käfergeschädigten Waldungen der ersten Jurakette ob dem Bielersee¹

Von *E. Haag*, Biel

Oxf. 226

A. Einleitung

Die nachstehenden Angaben sollen eine Zusammenfassung des anlässlich der Forstversammlung in Zürich gehaltenen Referates über die Wiederher-

¹ Vortrag, gehalten an der Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins 1961.